



Presque 45 ans de luttes
pour la justice sociale

Gras mardi dans l'Outaouais

Bulletin hebdomadaire des groupes membres
de la TROVEPO et du FPSO

Numéro du 2 février 2016

On s'excuse sincèrement du titre : la semaine prochaine étant le mardi gras, le journal de cette semaine ne pouvait pas être titré « Mardi gras ». Pas facile d'être un éditeur...

Assemblée générale régulière de la TROVEPO Vendredi 19 février

Grande salle / Naissance-Renaissance
115 boul. Sacré-Cœur, secteur Hull
9 h 30 – 15 h00

Tous les documents nécessaires seront envoyés dans la semaine du 9 février

Notez : Il y aura un nouveau délégué à la rencontre. Celui-ci est noir et blanc, a quatre pattes et est en formation. **On vous demande de faire comme s'il n'existe pas** (même s'il est beau). Pas de salutations. Pas de bonbons. En informer également les membres de votre délégation, SVP.

Suivi de dossier

Projet de loi 56 (lobbyisme)

Le Commissaire au lobbyisme du Québec vient d'annoncer publiquement la manière dont il consultera les OSBL au sujet du projet de loi 56. Cette annonce fait suite au mandat qu'il a reçu du ministre responsable. Les auditions (22) se dérouleront à Montréal, les 10, 11 et 12 février, et à Québec, le 3 mars 2016. Les auditions ne seront pas publiques, ni diffusées. Seuls les regroupements nationaux seront entendus; lors d'un entretien téléphonique avec le bureau du Commissaire, on a été très clair que ni les regroupements régionaux, ni les groupes de base ne seraient entendus.

Face à cette situation, le « Groupe contre l'assujettissement des OBNL à la loi sur le lobbyisme » a réagi : « *Le Commissaire (CLQ) ne pourra saisir la réalité des OSBL en 22 heures d'auditions. Parmi les demandes rejetées par le CLQ, se trouvent plusieurs organismes locaux et régionaux, alors que le PL56 touchera autant les membres de leurs conseils d'administration que ceux d'organisations nationales. Le CLQ prétend couvrir treize secteurs d'intervention, mais dans la majorité des cas, il n'entendra qu'un seul organisme par secteur. Ce sera par exemple le cas pour les secteurs aînés, culture, défense des droits, femmes, personnes en situation de handicap et*

jeunesse, qui sont pourtant composés de milliers de groupes locaux, régionaux et nationaux... » Le communiqué du groupe se trouve au lien suivant <http://trpocb.org/communiqué-du-2-fevrier-2016-le-commissaire-doit-entendre-plus-dosbl-et-le-faire-dans-un-cadre-public/>

Les organisations qui ne seront pas reçues en auditions auront jusqu'au 3 mars 2016 pour transmettre un mémoire ou autre document, ce que le CE de la TROVEPO a décidé de faire. Les documents reçus seront mis en ligne sur le site internet du Commissaire.

Lire la [liste des organisations qui seront reçues en audition](#)
Lire le [document contenant les questions posées par le Commissaire](#)

Suivi de dossier

Projet de loi 70 (Aide sociale)

Le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO), la Table ronde des organismes volontaires en éducation populaire de l'Outaouais (TROVEPO) et la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) ont tenu une conférence de presse mercredi dernier (le 27 janvier) afin de dénoncer le projet de loi 70 visant à réformer le programme d'aide sociale. Le communiqué est en pièce jointe.

Affichez-vous contre le projet de loi 70 !

Des groupes de Québec et Chaudière-Appalaches lancent une campagne d'affichage contre le projet de loi 70. Vous êtes invités à vous afficher contre le projet de loi 70 en posant l'affiche ci-jointe dans vos fenêtres et portes. Avec le projet de loi 70, le Ministre Hamad veut obliger les personnes qui font une première demande d'aide sociale à suivre un programme d'employabilité contraignant sans prendre en compte les difficultés immédiates vécues par ces personnes. Les personnes qui refuseraient ou qui échoueraient cette démarche pourraient voir leur chèque passer de 616\$ à 308\$ par mois. Ci-jointe, une affiche à poser dans une de vos fenêtres ou autre lieu public afin de démontrer votre désaccord avec le projet de loi 70 !

Une séance de formation

Le projet de loi 70 : pourquoi s'y intéresser?

Mercredi 10 février

13 h – 15 h

Gite-Ami (85 rue Morin, secteur Hull)

La formation portera sur le projet de loi 70 et plus largement sur le programme d'aide sociale et le revenu décent. Une formation pour les membres et pour les intervenant.es.

Animée par la TROVEPO et le CRIO

Intervention du RQACA / 3^e plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté

Pour un État soutenant la justice sociale ET une véritable lutte à la pauvreté

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQACA) a déposé au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, un mémoire dans le cadre de la consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. M Hamad a été tellement ébranlé qu'il a été muté au Conseil du trésor la même journée. Une des deux affirmations dans cette dernière phrase est une blague.

Extrait de l'intervention du RQACA :

« C'est dans un esprit de recherche de solutions constructives que le RQ-ACA dépose aujourd'hui quelques recommandations non exhaustives afin de contribuer à l'atteinte d'une plus grande justice sociale au Québec et, par le fait même, d'une lutte cohérente et en profondeur contre la pauvreté. Faisant partie d'une mouvance sociale réclamant davantage de politiques et de règles favorisant une plus grande répartition de la richesse, le RQ-ACA ne peut se cantonner à répondre aux questions posées dans le document de consultation. »

Dans son mémoire, le RQ-ACA présente douze recommandations en ce qui concerne le rôle de l'État ainsi que la situation des organismes d'action communautaire autonome. Vous pouvez le télécharger en ligne, à partir de l'article suivant sur le site web du RQ-ACA : <http://www.rq-aca.org/?p=3063>.

Le RGPAQ somme le ministre de l'Éducation... et lui aussi est muté...

Depuis le début de l'année, plusieurs commentateurs s'alarment au sujet du pourcentage élevé d'adultes québécois qu'ils qualifient d'analphabètes fonctionnels. Malgré le fait que les chiffres véhiculés font l'objet de multiples interprétations, il demeure que plus d'un million de Québécois âgés entre 16 et 65 ans sont peu alphabétisés. Les conséquences d'un tel phénomène chez une part importante de la population sont dramatiques pour les personnes concernées et pour notre société.

Mais le véritable scandale ne réside pas tant dans toutes ces statistiques que dans l'inertie gouvernementale en matière de lutte à l'analphabétisme. À ce titre, le ministre (maintenant muté) aurait lancé, en marge d'un point de presse le 12 janvier, *« un appel pour clarifier, essayer d'évaluer davantage ce qu'on fait de bien dans le domaine, parce qu'on finance beaucoup d'organismes, et comment on pourrait améliorer des choses. »* Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) a réagi aux paroles du ministre dans le texte que vous trouverez au : <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/lettre-au-ministre-de-leducation-de-lenseignement-superieur-et-de-la-recherche-566532271.html>

Atelier de l'ACEF

Budget pour familles recomposées

Vous vivez déjà en famille recomposée ou vous songez sérieusement à emménager avec votre nouveau conjoint ? La recomposition familiale affecte toutes les sphères de la vie quotidienne, les finances personnelles au premier plan. Cette formation approfondira l'aspect économique d'une recomposition familiale en proposant des pistes de réflexion et des outils pour bien réorganiser ses finances personnelles et familiales.

**Mercredi 10 février 2016 à 19h
au 109 rue Wright (secteur Hull)**

Adhésion : 5 \$ par personne
Tous les détails dans l'affiche jointe



Ceci n'est pas le Petit lundi **édition du 2 février 2016**

Semaine d'action / Journée dérangeante contre les politiques d'austérité du 23 au 24 février 2016

Une semaine d'action contre les politiques d'austérité s'organise dans la région. Elle découle d'un appel national lancé par la Coalition de la main rouge. Pour l'instant, trois actions sont envisagées :

Mardi le 23 février : un drop de banderole et tractage

Mercredi le 24 février : une action dérangeante

Jeudi le 25 février : un rassemblement

Plus de détails à venir.

**La prochaine rencontre de planification aura lieu
le 3 février
13 h 30
à Vallée-Jeunesse, 111 de Carillon, secteur Hull.
Tout le monde est la bienvenue.**